

Prolongation de la campagne de stérilisation des chats errants

La municipalité poursuit la campagne de stérilisation en partenariat avec le refuge AFFA et l'implication de bénévoles de la commune.
De nombreux chats errants restent à stériliser dans votre quartier.



Pourquoi ?

Pour réguler la population, lutter contre la misère animale et la prolifération, comme précisé dans l'article L212-10 du code rural, améliorer la salubrité publique et protéger les animaux



Comment ?

Les chats seront capturés à l'aide de cages-trappes. Plusieurs habitants de la commune aident bénévolement à leur capture et pour les allers-retours chez le vétérinaire (nous cherchons d'autres bénévoles / contacter la mairie)



Où ?

La campagne concerne ces secteurs : rue des Canes, rue de la Guinetta, rue de la Tuilerie, rue des Piochys, rue du Fays.



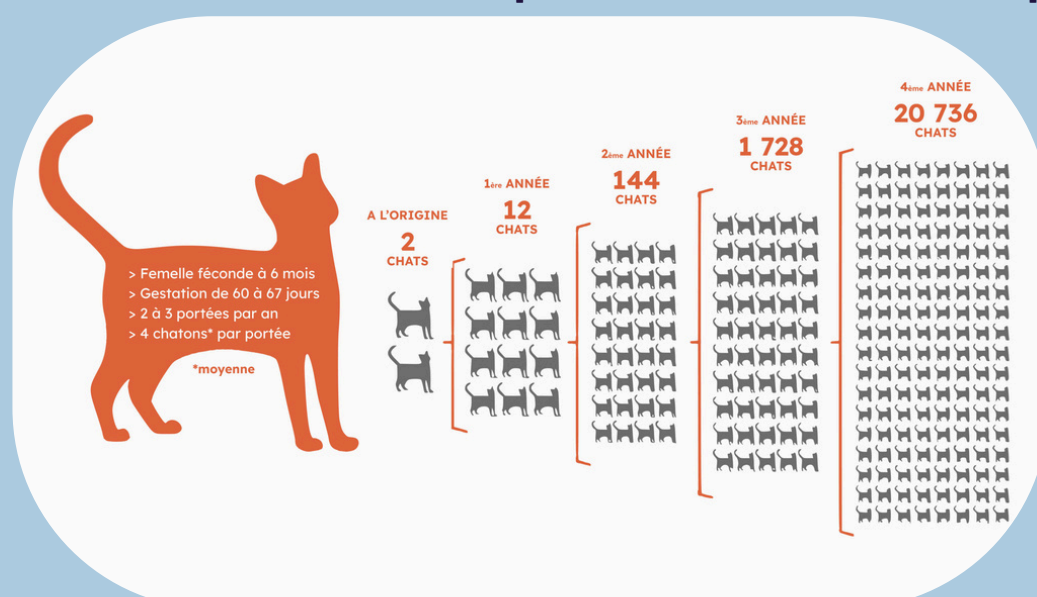
Quand ?

Cette campagne se déroulera pendant l'été 2026, avec reconduction éventuelle



Et après ?

Les chats capturés seront conduits à la clinique de la Brenne, puis relâchés sur leur site de capture



Propriétaires de chats :

- Aidez-nous à identifier rapidement votre chat si il est capturé en nous envoyant vos coordonnées et une photo de l'animal à **chats.commenailles@gmail.com**
- Surveillez vos chats pendant la période de trappage (les captures se font la nuit)
- Pour rappel, **l'identification est obligatoire** depuis le 1er janvier 2012
- Les chats trappés non identifiés mais sociables seront conduits au refuge AFFA pour y être proposés à l'adoption

Chats errants : La stérilisation, seule solution durable

Une chatte peut avoir **2 à 3 portées par an**, et ses petits sont eux-mêmes capables de se reproduire dès l'âge de 5 à 6 mois. Sans intervention, quelques chats deviennent vite des dizaines, puis des centaines.

On pense souvent qu'il suffit de retirer ou de déplacer ces chats. C'est totalement inefficace : dès qu'un territoire se libère, de nouveaux chats viennent l'occuper et s'y reproduisent de plus belle.

C'est ce qu'on appelle **« l'effet de vide »**.

La seule méthode reconnue et durable : **capturer** les chats, les **stériliser**, puis les **relâcher** sur leur lieu de vie. Ils gardent alors leur territoire sans plus se reproduire : la colonie se stabilise, puis diminue naturellement. Les nuisances reculent elles aussi (bagarres, miaulements nocturnes, marquages odorants) et les chats vivent en meilleure santé.

C'est tout le sens de la campagne menée par **la commune de Commenailles**, en partenariat avec le **refuge AFFA**

Pour votre chat : La stérilisation, c'est le geste qui change tout

Beaucoup de chats errants ne sont pas nés dans la rue : ils sont souvent **issus de portées non désirées** de chats de compagnie.

Faire stériliser son chat, c'est donc participer, à son échelle, à la solution. Mais c'est avant tout **un vrai bienfait** pour l'animal lui-même.

Pour les **femelles**, la stérilisation réduit fortement le risque de tumeurs mammaires (jusqu'à 90 %).

Chez les **mâles**, elle prévient les tumeurs testiculaires et limite la transmission de maladies graves, comme le sida du chat (FIV) et la leucose, qui se propagent lors des bagarres et des accouplements.

Au quotidien, un chat stérilisé **fugue moins, se bagarre moins** et **marque moins** son territoire. Plus calme et plus casanier, il s'expose à moins d'accidents et vit en moyenne 5 ans de plus.

Stériliser son chat, ce n'est pas le priver de quelque chose : c'est lui offrir **une vie plus longue, plus paisible** et **plus sûre**.



Avoir un animal est une responsabilité, l'abandonner est considéré comme un acte de cruauté et passible d'amende. Si vous déménagez, vous devez emmener votre animal avec vous.

Les chiffres à retenir :

- Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans.
- Une chatte peut avoir 2 à 3 portées par an, de 4 à 6 chatons chacune.
- Un chaton peut se reproduire dès l'âge de 5 à 6 mois.
- Stérilisée jeune, une chatte voit son risque de tumeurs mammaires réduit jusqu'à 90 %.